

# Compte-rendu CSE du 27 et 28 février



**Olivier Montels fait son Tour de Gaule**

Première étape : Rennes

## ■ RETOUR SUR LE CSE CENTRAL

**Annonces tous azimuts** de la présidente sur le projet stratégique de France Télé : contenus de proximité voire d'hyper proximité augmentés, information doublée à France3, bilan à 3 mois sur les Matinales, renforcement du partenariat entre France Bleu et France3, suppression du Soir3 au profit de France Info, centralisation de la diffusion, automatisation des régies sur l'ensemble de l'entreprise... Comment procède-t-on ? Avec quels moyens ? Quelles seront les répercussions sur les salarié-es ? 370 millions d'€ d'économies sont demandées, quel sera la part pour le réseau France 3 ?

Les réponses de la direction du réseau sont floues ! Le DRH répond qu'il n'y a pas d'économies fléchées par chaîne. Seule certitude, le projet de régionalisation de France 3 doit aboutir en 2022. Le Président du CSE, Olivier Montels, poursuit : « La présidente de FTV n'a pas fait d'annonces concrètes, elle a posé les orientations stratégiques de l'entreprise. La question des moyens est prématurée. On pourrait avoir un CSE extraordinaire à ce sujet lorsque la direction de France 3 aura avancé et affiné le projet éditorial de France3. »

La direction affirme aussi ne pas vouloir supprimer les éditions locales mais réfléchit à les exposer différemment. Le président du CSE dit : « La direction discute avec les FAI (fournisseurs d'accès à internet) depuis des années mais ça n'avance pas. Alors on a décidé de demander à la Tutelle que la loi impose aux FAI de géolocaliser la 3 partout en France, » et ainsi pouvoir recevoir les décrochages locaux sur les Box.

La direction se penche sur l'offre numérique commune de proximité France Bleu / France3. «Toute la maison réfléchit » au nom que pourrait prendre l'hydre à deux têtes, mais personne ne sait quels en seront les contenus.

Quant à l'offre numérique, deux marques vont subsister (auparavant FTV c'était 40 marques) : **France INFO** (regroupant l'ensemble de l'information de France2, France3, des Outre-Mer) et **france.TV** regroupant les programmes.

La bobine fabriquée en région pour le Soir3 n'a pas trouvé son public, elle pourrait disparaître. Si le Soir3 disparaît, la case de 22 h 30 / 23 heures serait libérée et permettrait de diffuser les documentaires ou les émissions produites en région.

## ■ VANVÉENS AU SIÈGE

**Questions en suspens.** « Tous les collaborateurs sont satisfaits de leur point de chute » d'après la RRH. Les élus alertent la direction sur le fait que certain-es salarié-es déchanteront peut-être une fois le nouveau poste pris en main. Quel retour en arrière est possible ? Pour la direction, l'accompagnement RH résoudra les éventuels problèmes s'il y en avait.

Le chef de centre se veut rassurant question « parking » : « il y aura au siège 20 places de parking au lieu des 13 actuelles. Depuis 3 ans, il n'y a plus de parkings à Vanves. »

La DRH du siège précise qu'il « peut exister une différence de traitement salarial entre un salarié de Vanves et un salarié du siège : la rémunération pour les salariés du siège est fonction de l'aménagement du temps de travail. Lorsque les collaborateurs de Vanves intégreront le siège, ils changeront d'aménagement du temps de travail et de rémunération. »

Les scriptes d'édition continueront à travailler comme avant, sur les mêmes productions qu'aujourd'hui (JTs et productions), elles ne feront pas appel à l'opérateur synthés. La maintenance du matériel des Bex sera effectuée au siège. En cas de panne, les équipes pourront compter sur le matériel du siège.

La voie du déménagement de Vanves à Malakoff n'a jamais été explorée, ce que regrettent les élu-es.



## ■ MOYENS INTERNES DE FABRICATION



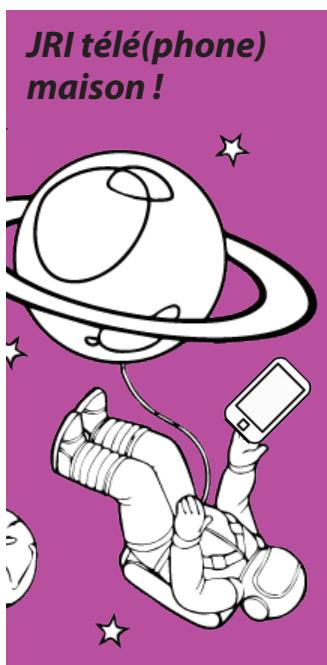
**Le mécontentement des collègues** de la filière ne faiblit pas. Selon eux, le grand gagnant de la réorganisation est le feuilleton de France 2, les perdants sont les fictions fabriquées en interne. 21 fictions seront réalisées cette année, au lieu de 24 l'année dernière. Pour 2020, la direction n'est pas capable de dire combien de fictions seront fabriquées, mais l'idée serait de rester dans la même fourchette. Nous verrons bien.

23 postes ont été créés, mais tous n'ont pas encore été comblés.

La direction affirme que les contrats des intermittents dépendent de l'accord de branche de la télédiffusion et qu'ils reçoivent un déclaratif pour marquer leurs heures supplémentaires. Vérifions !

Une réunion de débriefing est prévue le 12 mars pour savoir comment améliorer les nouvelles fictions numériques (ou web série) fabriquées pour NoA. L'inquiétant est que cette première série a été faite avec des moyens plus importants que ce qu'il est prévu à terme.

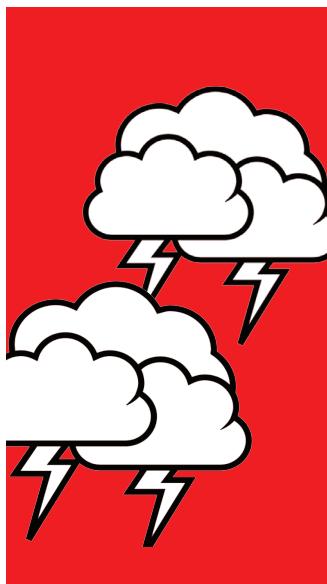
## ■ NOA ET L'ALIGNEMENT DES PLANÈTES



La directrice régionale est venue défendre « la télé de rattrapage de la Nouvelle Aquitaine » née il y a un an grâce à « un alignement heureux des planètes » et au COM (contrat d'objectifs et de moyens) signé avec la région. Une réunion de suivi a lieu tous les mois pour améliorer l'existant. Tous les salarié-es qui y contribuent sont volontaires. La directrice insiste sur le fait qu'il n'est pas question de contraindre quiconque de travailler pour cette chaîne. 5 ETP (équivalent temps plein) ont été créés. 63 volontaires travaillent déjà pour NoA (dont 22 journalistes). 21 nouvelles candidatures sont à évaluer. La grande région compte plus de 400 salarié-es titulaires. Les CDD et intermittents ne travaillent pas pour NoA. Les 4000 heures de formation, dont du e-learning, ont été données en région Nouvelle Aquitaine : formation au montage sur 5 jours, formations Mojo sur 3 jours. NoA diffuse 24 h / 24 et propose deux à trois heures de produits frais par jour. Les élu-es mettent un bémol au tableau idyllique dressé par la direction : certains salarié-es sont en surcharge parce que NoA se fait à moyens constants.

C'est une première, la direction et tous les syndicats SAUF SUD ont accepté qu'en Nouvelle Aquitaine un kit iPhone soit utilisé par les JRI, OPV et journalistes à compétences complémentaires pour les tournages d'actu. Le DRH affirme qu'aucune image tournée à l'iPhone ne sera diffusée ailleurs qu'en région Nouvelle Aquitaine puisque l'accord ne prévaut que sur le périmètre de la grande région. On demande à voir !

## ■ IMÉDIA 2 À BREST



**Colère de Brest.** La direction profite d'installer iMédia 2 à la locale pour supprimer deux postes : OPS et assistante d'édition. Deux postes clés pour fabriquer deux éditions quotidiennes d'informations, soit 13 minutes d'info fraîche. Pour la direction, « ce projet technique permet d'améliorer le projet éditorial en dégageant de la ressource pour la publication numérique, de renforcer la structure brestoise en transformant le poste d'OPS en poste de responsable technique. L'objectif de la direction est qu'un journaliste ou un PTA intervienne à temps plein sur le site de France 3 Bretagne, sur les réseaux sociaux. » Mais pour les salarié-es de la locale, qui souhaitent l'installation rapide d'iMédia 2 puisqu'ils travaillent aujourd'hui avec du matériel obsolète, c'est imposer le mixage aux monteurs. Les monteurs de la locale de Brest n'ont jamais mixé, et pour cause, un mixeur est en poste à Brest depuis plus de 20 ans. L'accord sur les compétences complémentaires est bafoué, la notion de volontariat écrit noir sur blanc dans l'accord est niée aux monteurs brestois. Par ailleurs, avec iMédia 2 la direction technique innove en voulant imposer une playlist en lieu et place de la bobine. Pour plus de souplesse d'après elle. Mais les salariés ne sont pas dupes et comprennent bien qu'ils vont perdre la main sur la bobine et donc sur l'édition ! Serait-ce les prémisses de la fin des éditions ?



La direction assure qu'un suivi des personnels CDD présents sur les deux postes qu'elle veut supprimer va être effectué. Soyons vigilants, personne ne doit rester sur le carreau ! Les élu-es du CSE votent à l'unanimité une expertise pour le site de Brest : le transfert de charge des deux postes supprimés sur l'ensemble des salarié-es de la locale n'a pas du tout été évalué.

## ■ I MÉDIA 2 DANS LE RÉSEAU



**Partager oui, mais pas n'importe comment !** La direction veut qu'IV3 et FTR (France3 Toutes Régions) aient accès aux contenus du réseau régional France3 (exemple : hot news la nuit), « c'est un enjeu éditorial, une priorité dans l'environnement concurrentiel que l'on connaît. » L'idée est d'avoir accès aux rushs complets, plutôt que de n'avoir que les sujets PAD. L'accès des rushs du national au régional est effective depuis 2017 et aucun problème n'a été répertorié d'après la direction. Cette dernière réfléchit à une procédure claire : quand le ou la journaliste entre des rushs dans le serveur il ou elle doit préciser que les images ne peuvent pas être utilisées, ou pas tout de suite (embargo) par exemple. Pour SUD, le risque est aussi éditorial car les journalistes ne maîtriseront plus l'utilisation de leurs interviews.

Les élu-es rappellent que c'est l'auteur qui est responsable juridiquement de ses images, pas la personne qui décide de les utiliser. Ils souhaitent aussi que la direction mette en place l'astreinte à France3. Si l'on veut pouvoir avoir des images 24 h / 24, il faut encadrer le travail y compris la nuit.

## ■ APPEL D'OFFRE / ASSISTANTES SOCIALES



**Ou le manque d'ambition de la direction.** Le service rendu par les assistantes sociales à France3 va être dégradé : les assistantes sociales présentes dans les antennes vont disparaître au profit d'un service centralisé, d'une plateforme téléphonique. Sous prétexte de la fin de contrats avec certaines assistantes sociales, la direction diminue l'aide que les salariés en difficulté pouvaient avoir au sein du réseau. Mais les élus ont rappelé qu'une assistante sociale virtuelle ne correspond pas aux besoins des salariés et ont voté à l'unanimité une résolution demandant à la direction de revoir son projet.

**Le prochain CSE aura lieu à Lyon les 3 et 4 avril**

**Contactez vos représentants élus SUD, Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau**

**Si vous avez des questions, des doléances, contactez les éluEs et représentants SUD en région.**



**Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :**  
**<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>**

*Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, SUD Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. SUD Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues SUD des médias et de la culture.*



Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . [syndicatsud@francetv.fr](mailto:syndicatsud@francetv.fr)

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter@syndicatsudftv)